

Pourquoi les droits culturels nous concernent tous ?

Le Forum ouvert du 4 juin prochain marquera une étape innovante dans la démarche pilote engagée par le Département du Nord pour que les droits culturels soient identifiés et pris en compte dans la mise en œuvre des politiques publiques.

“ En collaboration avec le Réseau Culture 21 et L'Institut Interdisciplinaire d'Ethique et des Droits de l'Homme, cette initiative interdépartementale regroupe les Départements du Nord, de la Gironde, de l'Ardèche, et des Territoires de Belfort ” explique Laurent Seailles, directeur de la Culture. Fortement engagé depuis janvier 2013, le Département du Nord poursuit le diagnostic et l'évaluation de dispositifs, actions et projets sous l'angle des droits culturels : centre d'appel, conseil de citoyen, contrat de territoire, festival...

Une quarantaine d'études de cas sont en cours.

Une démarche portée par le service Développement culturel

“ Les droits culturels concernent tous les citoyens et tous les services du Département. Notre étude est bienveillante et vise à regarder s'ils sont pris en compte dans l'élaboration des politiques publiques ” ajoute Crisalyne Gallet, responsable du service Développement culturel. Un groupe de travail et d'analyse intersectoriel départemental composé d'agents mais également de partenaires associatifs travaille sur le sujet.

Plus largement, des rencontres bi-latérales sont organisées avec les autres Départements pilotes. “ En effet, sur 165 études de cas, nous avons recensé des thématiques communes telles que le projet éducatif global, la lecture publique, les métiers... ”.



Un format de réunion dynamique et participatif.

Un Forum ouvert pour élargir la réflexion

Agents du Département, partenaires institutionnels et associatifs, 200 participants sont attendus au Forum ouvert du 4 juin à Roubaix.

“ Avec ce forum, nous souhaitons élargir la réflexion vers des domaines plus larges que le socioculturel mais également vers les personnes de terrain ” détaille Crisalyne Gallet. Une méthode de travail innovante et dynamique qui suscite l'engagement des participants : pas d'ordre du jour, pas de table, mais au contraire, choix des sujets libre, participation autonome aux ateliers...

“ Ce sont les participants qui construisent la journée. La parole est donnée à tous. Je suis convaincue de l'efficacité de cette méthode ! ” L'occasion de donner du sens à l'action publique et de légitimer la manière de travailler. “ Il est fondamental que les cadres viennent à ce forum puisqu'ils sont amenés à conseiller les élus sur la mise en œuvre des politiques publiques ”. ■

Les droits culturels, c'est quoi ?

Les droits de chaque individu à être respecté dans sa/ses propre(s) culture(s), préalable pour vivre dignement et pouvoir accéder à l'ensemble de ses droits de citoyen comme les droits sociaux, économiques, à l'éducation, etc...

www.droitsculturels.org

Calendrier

- **4 juin**
Forum ouvert du Département du Nord à Roubaix
- **8 juillet**
Restitution d'étape des quatre Départements pilotes à Avignon
- **2014**
Déclinaison d'un nouveau cadre de référence et d'évaluation pour les politiques publiques

■ Pour aller plus loin

- Retrouvez l'article “ Valoriser les droits culturels ” dans la LIC N° 21 de février 2013
- Vous souhaitez intervenir sur la question des droits culturels ?
Contactez Crisalyne Gallet au 03 59 73 81 82